

Les Types de Croisières CCS

Les Croisières CCS sont des croisières hauturières pour tous les membres du CCS. Elles sont menées et encadrées selon les règles du CCS en vigueur. Celle comprennent en particulier les exigences par rapport aux Skippers CCS et Skippers-2 CCS, ainsi qu'au plan de croisière et au compte rendu. Seule sur les Croisières CCS des Qualifications CCS sont attribuées.

Toutes les Croisières CCS peuvent servir à la **formation pratique de base** pour le permis mer et ou à la **formation continue** conformément au document séparé « le Chemin pour devenir Skipper CCS ». Le programme d'une Croisière CCS offre tous les aspects de la conduite du bateau : Exercer et perfectionner toutes les manœuvres au moteur et sous voiles, au port comme en mer.

Important : Les Croisières CCS ne sont ouvertes exclusivement qu'à des membres du CCS.

Croisières Standard CCS

Ce sont des croisières pour tous les membres du CCS qui ne sont pas déclarées comme croisières d'un type spécial selon la liste ci-dessous. Les Croisières Standard CCS peuvent changer de type au cours du processus d'attribution des croisières et être attribuées à un autre type de croisière.

Croisières de Milles CCS

Ce sont des Croisières Standard avec un objectif de miles parcourus d'env. 250 M/semaine pour les voiliers et de 175 M/semaine pour les yachts à moteur. On y pratique essentiellement la formation de base en matière de navigation et du métier marin. Elles s'adressent aussi aux candidats au permis mer.

Croisières Voyage CCS

Ce sont des Croisières Standard avec et un nombre de miles parcourus moins important et un caractère plus détendu.

Croisières Jeunes CCS

Ce sont des croisières pour des membres du CCS ayant moins que 30 ans.

Croisière Femmes CCS

Ce sont des croisières pour des membres féminins du CCS.

Croisières à Thème CCS

Ce sont des Croisières Standard, qui, en dehors des aspects nautiques, sont dédiées à un thème particulier, comme par ex. : églises gothiques, le whisky-trail en écosse, sur les traces d'Ulysse, familles, femmes, jeunes, entraînement au spi.

Croisières de Manœuvres CCS

Ce sont des croisières de formation continue pour tous les membres du CCS. L'accent est mis sur la conduite du bateau : exercer et perfectionner toutes les manœuvres dans les ports et en mer.

Croisières d'Encadrement CCS

Ce sont des croisières de formation continue pour les Skipper-2 du CCS sur « le Chemin pour devenir Skipper CCS ». Une participation réussie est un prérequis pour la nomination en tant que Skipper CCS. Ces croisières sont spécifiquement conçues pour assurer le fonctionnement des croisières au CCS. Le bateau est doté de maximum 5 équipiers (sans skipper) afin que tous les candidats aient la possibilité de conduire le bateau durant un jour entier. Les places vacantes sur les croisières d'encadrement peuvent être réservées par tous les membres du CCS comme **Croisière Skipper CCS**, dans le but d'améliorer leurs compétences de chef de bord sur des croisières hauturières. Une Croisière Skipper CCS n'est pas un élément du « Chemin pour devenir Skipper CCS ».

Croisières de GR/GI

Elles sont organisées par un « Groupe Régional » ou un « Groupe d'Intérêt » du CCS. Ce groupe prend la responsabilité pour le remplissage du bateau. Les règles du CCS mentionnées s'appliquent également aux croisières CCS de RG/IG.

Croisières de Groupe

Conçues pour des groupes privés, elles peuvent être organisées si le programme des croisières le permet. Elles doivent être préalablement autorisées par le responsable du Ressort « Croisières ». Le Skipper CCS prend la responsabilité du remplissage du bateau. Les règles du CCS mentionnées s'appliquent également aux croisières CCS de RG/IG.

Croisières de Désarmement

Ce sont des croisières spéciales du Ressort « Bateaux ». Elles sont menées par le « Responsable Bateau » ou un remplaçant. À la fin de la saison elles servent à dresser un bilan de santé du bateau et à la préparation de la liste des travaux à faire effectuer par le chantier naval d'hivernage.

L'attribution des croisières aux Skippers CCS, Skippers-2 et aux équipages est faite par le ressort « Croisières » selon le document « Organisation des Croisières CCS ».

Le Skipper CCS et l'équipage peuvent de manière générale décider ensemble de pondérer le programme de croisière différemment et d'accorder moins d'importance aux aspects de formation « comment conduire un bateau en mer ». Ce faisant, des aspects très différents, plutôt qualitatifs sont possibles, en s'inspirant des Croisières à Thèmes. Il ne peut en aucun cas être renoncé à l'accomplissement du mandat de formation pour les candidats au permis hauturier ainsi que pour les Skippers-2.

Responsable : Ressorts « Croisières » et « Skipper » / 31.03.2025 / RoC/SG

Annexe: Tableau „ Types de croisières" (incl. Publication

CCS-Törnbetrieb

Törnarten / Types de Croisières

Classes de Croisières (structure)	Types de Croisières (toujours suivis de ' CCS') (voire aussi descriptions verbales)	Publication pour inscription...		
		... pour Prio 1 (RG/IG, FT ...)	... pour Skipper	... pour équipages
Formation continue (pour yacht V ou M)	Croisière de manœuvres	X	X	X
	Croisière d'encadrement et croisières de skippers	X	X	X
Groupes	Croisière de GR ou de GI		X	X
	Croisière de Groupes		X	X
Autres	Croisière standard			X
	Croisière de milles (plus de milles)			X
	Croisière de voyage (plus détendue)			X
	Croisière jeunesse (<30)	ev. X	ev. X	X
	Croisière pour femmes	ev. X	ev. X	X
	Croisière à thèmes (couvrent le reste de l'offre)	ev. X	ev. X	X
	p.ex. Whisky-Trail p.ex. églises gothiques p.ex. sur les traces d'Ulysses p.ex. Familles p.ex. Entraînement au spi etc.			
Croisières de RB (resp. bateau)	Croisière de désarmement			ev. X

Version 20250331/RoC SG